



Déclaration liminaire CSAL 4 bis du 6 juillet 2023

Madame la présidente,

Il était impossible pour la CGT FINANCES PUBLIQUES d'ouvrir cette seconde convocation sans évoquer ces quelques jours d'émeutes qui ont rythmé notre quotidien, que ce soit comme agent de la fonction publique ou comme citoyen.

Nous nous devons de relayer l'inquiétude extrême rencontrée par les agents de la DGFIP qui sont confrontés, comme jamais, à des actes de violences tournés vers tout ce qui peut représenter l'autorité de l'État. Nos services sont des symboles forts de l'État et de ce fait sont la cible d'attaques et de dégradations. Si pour l'heure nous ne constatons aucune forme de violence physique à l'encontre des personnels, les risques et les menaces ne peuvent être écartés.

Si nos implantations départementales n'ont pas connu de dégradations significatives, nous demandons à ce que toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des personnels et des locaux soient prises en liaison avec tous les services de l'État, préfecture, commissariat, afin d'éviter de voir se reproduire les exactions dont certains de nos services, en dehors du département ont eu à subir. Les agents doivent pouvoir bénéficier de toutes les mesures d'accompagnement nécessaires, ceci passant par des autorisations d'absence, la proposition de cellule de soutien psychologique, d'adaptation des horaires de travail Ces événements démontrent, si besoin était, l'existence d'une réelle et cruelle fracture sociale. Si à cette heure, l'urgence est à la protection des personnels et des biens, et à l'appel à l'accalmie, les pouvoirs publics devront, enfin, après tous les signaux d'alarme constatés au cours de ces dernières années (gilet jaune, conflit retraite,...) remettre la justice sociale au cœur du projet de société notamment par le biais de véritables leviers de justice fiscale, de redistribution juste des richesses, d'une présence effective des services publics de proximité au service des citoyens.

Si comme citoyen nous devons laisser à la justice le temps de s'exprimer et d'éclairer les circonstances du décès de Nahel, nous ne pouvons que constater que ce décès a été un catalyseur d'une colère sociale, entretenue depuis des décennies. Elle s'est par ailleurs manifestée y compris dans des petites villes qui avaient échappé, jusqu'alors à cette contamination. Nous ne sommes pas non plus dupes, du prétexte qu'a constitué la disparition de Nahel, pour permettre à une meute de saccager les équipements publics, de vandaliser les centres commerciaux. Il va néanmoins falloir trouver une réponse politique, économique et sociale, à cette éruption. A laisser s'installer des zones de non droit, d'économie parallèle, de misère sociale, ou la triptyque républicaine – Liberté, Égalité, Fraternité – n'a plus le droit de citer, nous sommes condamnés à voir se reproduire de tels événements sans une réelle politique à la hauteur des enjeux.

Délicate transition de passer à cette seconde convocation du CSAL n° 4 ! Nous pourrions reprendre l'intégralité de notre déclaration liminaire précédente. Nous avons choisi d'en reprendre les quelques points saillants évoqués au cours de la séance boycottée :

- Le volume d'horaire écrté qui bien que diminuant reste élevé. 6512,8 heures représentent 14 jours de travail gratuit (en moyenne avec un horaire journalier estimé à 7h42). Est-il normal que dans des services qui sont exsangues, dans lesquels aujourd'hui, il manque des emplois, dans lesquels, le recrutement de contractuels, d'apprentis, de service civique devient une méthode de comblement qui est inacceptable pour la CGT FINANCES

PUBLIQUES, est il normal d'atteindre ces niveaux d'écrêtement ?

- L'augmentation du nombre de congés ordinaires de maladie de courte durée (augmentation de 14,73%) pour les cadres C qui représentent 42 % des arrêts maladies de – de 5 jours. Une résurgence du COVID ou une telle lassitude qu'elle engendre des comportements de fuite tels que ceux-ci ? Quand on sait parallèlement que le taux de télétravailleurs du département s'élève 82,61 % en 2021, en sachant que parmi les motivations de celui-ci, figurent la fuite des open-spaces, permettant une meilleure concentration sur des tâches complexes, ce chiffre est quelque peu inquiétant...
- Enfin, le taux d'absentéisme reste toujours pour nous une source d'interrogation : compter dans l'absentéisme, la participation à des actions de formations professionnelles nous paraît relever pour le moins d'une erreur d'analyse : les actions de formation ont pour vocation de donner à celui qui les suit, un bagage d'origine quand il s'agit de formation initiale ou d'adaptation au poste, complémentaire lorsqu'il s'agit de formation en cours de carrière. L'absentéisme porte en lui une connotation négative, qui ne sied pas aux actions des services de la formation professionnelle.

Concernant le NRP, nul n'est besoin de préciser que notre position demeure identique et qu'en tout état de cause, son retrait est pour nous l'unique solution viable à cette autre entreprise de saccage des services publics. Nous revendiquons l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement de tous les postes vacants, le recrutement du nombre d'agents titulaires nécessaires au bon fonctionnement d'un service public gratuit, de qualité et de proximité.